

BUREAU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

--

SÉANCE DU 23 MAI 2024

*AFFICHÉ LE 31/05/2024*

ORDRE DU JOUR  
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-----  
SEANCE DU 23 MAI 2024

PRESENTATION VEHICULES

INFORMATIONS

REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CORPS DEPARTEMENTAL – ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER  
DIAGNOSTICS ET AUDITS LIES AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET A L'ABSENTEISME :  
CONCLUSIONS ET PLAN D' ACTIONS

ORDRE DU JOUR

RAPPORT 2024-B04  
*ADOpte A L'UNANIMITE*

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2024

*AFFICHE LE 31/05/2024*



## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

### SEANCE DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

.....  
Jeudi 23 mai 2024  
.....

### DELIBERATION N° B04/2024

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni le Jeudi 23 mai à 14h30 dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement.

La séance était placée sous la présidence de Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

#### ETAIENT PRESENTS :

**Madame Marielle FABRE**

Conseillère Départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue  
Première Adjointe au Maire de Chateauneuf-de-Gadagne  
Troisième vice-présidente du conseil d'administration du SDIS  
de Vaucluse

**Madame Catherine GAY**

Deuxième adjointe au Maire d'Avignon  
Représentante des membres à voix délibérative au sein du  
Bureau

**Monsieur Claude MOREL**

Maire de Caumont-sur-Durance  
Deuxième vice-président du conseil d'administration du SDIS  
de Vaucluse

#### ETAIT EXCUSE :

**Madame Sophie RIGAUT**

Conseillère Départementale du canton de Vaison-la-Romaine  
Première vice-présidente du conseil d'administration du SDIS  
de Vaucluse



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S. DE VAUCLUSE

SEANCE DU 23 MAI 2024

RAPPORT N° 2024-B04

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 FÉVRIER 2024

Le procès-verbal de la séance du 21 février 2024 a été transmis à tous les membres du Bureau.

Si ce document ne fait l'objet d'aucune observation, il vous est proposé d'en approuver le contenu.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

Le mercredi 21 Février 2024, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse s'est réuni dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement.

La séance était placée sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration.

**Etaient présents :**

<b>Madame Sophie RIGAUT</b>	Conseillère Départementale du canton de Vaison-la-Romaine Première vice-présidente du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse
<b>Monsieur Claude MOREL</b>	Maire de Caumont-sur-Durance Deuxième vice-président du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse
<b>Madame Marielle FABRE</b>	Conseillère Départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue Première Adjointe au Maire de Chateauneuf-de-Gadagne Troisième vice-présidente du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse
<b>Madame Catherine GAY</b>	Deuxième adjointe au Maire d'Avignon Représentante des membres à voix délibérative au sein du Bureau

Le Bureau du Conseil d'Administration peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

**DELIBERATIONS :**

**RAPPORT 2024-B01 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le Président présente le rapport.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

**RAPPORT 2024-B02 : REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CORPS DEPARTEMENTAL ET DU SDIS DE VAUCLUSE**

Le Président présente le rapport.

Le Directeur précise qu'une réflexion avait été initiée en 2019 mais n'a pu aboutir en raison d'une part de la crise COVID et d'autre part de l'actualité liée à la vie de l'Etablissement (élections professionnelles, mouvements sociaux).

Il ajoute que les travaux de révision qui vont s'ouvrir cette année, vont inéluctablement toucher des sujets sensibles qui risquent de cristalliser les tensions : jours de congés, mois de bon soldat, etc.

Le Président précise que le document tel qu'il existe aujourd'hui n'est plus conforme aux réglementations en vigueur. Il précise qu'il est important de toiletter ce document qui date de 2011.

Le Colonel Jérôme SOTTY explique aux élus que le GTA étant en cours d'installation au SDIS de Vaucluse, il apparaît nécessaire de faire coïncider l'arrivée de cette nouvelle gestion du temps de travail avec la mise à jour des règles qui vont régir les activités des agents. Il souligne que le 1<sup>er</sup> janvier 2025 le nouveau logiciel de GTA sera paramétré avec les règles qui auront été entérinées dans le RI.

Le Directeur Adjoint présente le document reprenant les points qui doivent être étudiés dans le cadre de la révision de ce règlement intérieur : Socle de référence, fractionnement des jours de congés, jour de solidarité, mois du « bon soldat », bonification assiduité, bonifications liées à l'âge des sapeurs-pompiers, régime de garde du CODIS et de la salle opérationnelle, ASA, volontariat.

Le Président précise qu'il souhaite une sécurité juridique maximale pour le nouveau règlement intérieur. Il ajoute que les mesures qui vont être corrigées voire supprimées ne doivent pas l'être de manière trop brutale ni radicale, la concertation devant être privilégiée.

Le Directeur souligne que les réunions de travail vont débiter dès le mois de mars pour lui permettre de rencontrer, avec le Colonel Jérôme SOTTY, dès le mois d'avril, les chefs de centres, les organisations syndicales et les sapeurs-pompiers volontaires.

Il indique que les élus devront arbitrer les décisions qui devront être prises.

Madame Marielle FABRE et Madame Catherine GAY souhaiteraient avoir une idée de l'impact financier représenté par la suppression de certaines mesures qui pourraient s'imposer aux agents.

Le Directeur précise qu'une étude est en cours afin de comptabiliser par exemple le nombre de jours qui ont été pris par les agents dans le cadre des autorisations spéciales d'absence et ajoute que des points d'étapes seront communiqués aux élus lors de chaque Bureau du CASDIS, au fur et à mesure de l'avancée des concertations.

Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **RAPPORT 2024-B03 : POINT D'AVANCEMENT SUR LE PROJET DE CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATIONS D'INCENDIE ET DE SECOURS (CEFIS)**

Le Président présente le rapport

Il précise que pour ce projet, un terrain a été identifié sur la commune d'Entraigues et que les services, pour l'heure, travaillent sur l'expression des besoins.

Le Directeur indique que le SDIS va faire appel à Vaucluse Ingenierie afin d'évaluer les coûts de fonctionnement du nouveau CEFIS et souligne que dans l'éventualité où ce service du Département ne pourrait nous accompagner un MAPA sera lancé.

Madame Catherine GAY fait remarquer que ce projet, qui bénéficiera à l'ensemble des sapeurs-pompiers, pourra être mis en avant lors de la concertation sur la révision du règlement intérieur.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

Le Directeur informe les élus que le Lieutenant-Colonel Simon MARION qui sera en retraite au 1<sup>er</sup> avril ne sera pas remplacé dans l'immédiat.

Il ajoute qu'une organisation transitoire est mise en place pour pouvoir continuer à fonctionner : le GRH et le GFOR sont rattachés au Directeur, la DIT et le GST au Directeur Adjoint et le GPR au Lieutenant-Colonel Hervé JULLIEN.

La nouvelle organisation qui aura été choisie, dans les mois à venir, sera présentée aux instances consultatives en mai 2024 pour une mise en place effective au mois de juin.

Madame Sophie RIGAUT souhaiterait qu'il lui soit communiqué le travail sur les arbitrages en matière de travaux et constructions.

Le Directeur répond qu'il va faire le nécessaire pour que ces éléments lui soient transmis.

Le Président indique que dès le 1<sup>er</sup> avril 2024, le Colonel Christophe CHAPUIS, nouveau médecin-chef du SDIS prendra ses fonctions.

Madame Marielle FABRE fait part de sa surprise quant au nombre d'accidents enregistrés chez les sapeurs-pompiers professionnels et demande quelle est la raison pour laquelle, les professionnels étant bien moins nombreux que les volontaires, le nombre d'accidents est toutefois plus important chez les premiers que chez les seconds.

Le Directeur répond que cela est lié à l'activité opérationnelle dans un premier temps puis au sport dans un second temps. Il ajoute que les déclarations d'accident sont plus systématiques chez les professionnels (SDIS employeur) que chez les volontaires.

Après avoir demandé aux membres du Bureau s'ils avaient des questions particulières à formuler, le président lève la séance à 17h45.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

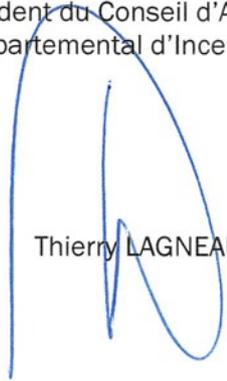


*Le Président : Pas d'observation ?*

*Mis au vote, le rapport est adopté.*

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte-rendu de la séance du 23 mai 2024.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

  
Thierry LAGNEAU